# Audio-guide exposition

**« La parole de l’État, miroir des Époques »**

**Audioguide n°14**

**Quand l’État se (re)présente**

L’État cherche à rendre son action plus lisible auprès des citoyens.

Au niveau des ministères, des délégations interministérielles, des services publics… L’État communique sur ses nombreuses actions. Pourtant, les citoyens ont souvent exprimé des difficultés à identifier et à comprendre son fonctionnement et ses démarches.

En 1999, l’État repense les fondamentaux de son identité et de sa communication pour permettre aux Français de mieux cerner l’action publique. Ce travail est poursuivi et prolongé 20 ans plus tard.

**Qui mieux que Marianne ?**

En 1999, pour la première fois, l’État se dote d’un logo et d’une charte graphique.

Il faut alors choisir des signes fédérateurs… Qui d’autre que Marianne pour incarner l’État ? Plusieurs dessins sont réalisés avant d’aboutir au choix final : une représentation de profil tournée vers la droite et regardant vers l’avenir est privilégiée. Créé en 1999, le bloc-marque Marianne sur fond tricolore est devenu l’un des symboles de la République française et un point de repère pour tous les citoyens.

**Les métamorphoses de Marianne**

Entre 1999 et 2020, de nombreux acteurs d’État continuent de développer leurs propres identités. Certains ministères associent par exemple leur propre logo à l’identité graphique de l’État. Les blocs-marque finissent par être très différents les uns des autres et cela alimente un risque de confusion. D’autant plus que Marianne est là encore plébiscitée par de nombreuses entités liées à l’État et mise en scène de façon chaque fois différente.

**(Re)marquer l’action de l’État**

En 2020, 21 ans après la première charte graphique, l’État repense son identité visuelle pour être mieux reconnaissable et plus modulable.

Il s’appuie sur les emblèmes incontournables de la République française. Marianne voit sa silhouette dynamisée. Une nouvelle typographie est spécialement développée pour rendre l’intitulé plus visible. Enfin, la devise républicaine est disposée à la verticale et bénéficie d’un nouveau lettrage. Cette fois, le dispositif graphique permet à chaque institution de conserver son identité tout en étant associée à l’État.